

RD31 Module de Base TST BT

Objectifs de la formation

- Permettre à tout futur monteur électricien d'acquérir une première expérience des Travaux Sous Tension BT.
- Acquérir les compétences dans la préparation et la réalisation de connexions et déconnexions de câbles $\leq 35 \text{ mm}^2$ sur des émergences en toute sécurité.
- Accéder par la suite à un ou plusieurs modules qualifiants TST.



Durée

28.00 Heures **4** Jours



Format de Formation

Présentiel - Synchron



Public Visé

Aide monteur - Monteur électricien - Agent technique

Pré Requis

Le participant doit :

- être majeur,
- justifier d'un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,
- être en possession des équipements de protection individuelle et des vêtements de protection adaptés aux risques électriques.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire son personnel satisfaisant aux conditions et aux prérequis ci-après :

- posséder les notions d'électrotechnique : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé,
- avoir été formé aux risques électriques et posséder une habilitation B1 à minima,
- mettre en œuvre les prescriptions du FD C18-510-1 définies pour l'ouvrage concerné,
- savoir travailler hors tension un câble de section $4 \times 35 \text{ mm}^2$ **et** savoir le raccorder sur différents types de grilles (*exemple : enlever la gaine extérieure, et les écrans métalliques, isoler le neutre, mettre en œuvre une extrémité rétractable, dénuder les âmes et les raccorder*).

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront l'acceptation du stagiaire.

Objectifs Pédagogiques

- Identifier les types d'ouvrages AER, SOU, EME, TER et de connaître les procédures d'accès.
- Comprendre et mettre en œuvre un processus opératoire.
- Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage EME.
- Identifier les circuits d'électrification et de court-circuit, et de mettre en œuvre les moyens pour s'en prémunir.
- Choisir et utiliser les protections collectives et les équipements individuels.
- Réaliser une opération TST dans le respect des règles de l'art.
- Identifier l'impact de son opération sur la zone de travail (balisage de la zone de TST).
- Rendre compte au chargé de travaux à la fin des travaux.

Parcours pédagogique

Thèmes théoriques :

- réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...,
- identification et accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),
- documents associés : processus opératoire, ITST, ATST, OTST, ...

Thèmes pratiques (sur des ouvrages de type Emergences (EME) $\leq 35 \text{ mm}^2$) :

- connexion de matériels en fiche technique sur matériel IP2X,
- habillage de pièces nues sous tension,
- préparation hors tension d'un câble type souterrain $\leq 4 \times 35^2$ et raccordement sous tension dans une émergence non IP2X,
- préparation hors tension d'un câble type aérien 4×25^2 et raccordement sous tension dans une émergence IP2X puis dans une émergence non IP2X,
- déconnexion sous tension et par sectionnement d'un câble $\leq 4 \times 35^2$ en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur une émergence non IP2X.

Méthodes pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Le formateur fait un tour de table en début de formation pour identifier les besoins attendus.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur nos sites de St Affrique (12), Sarrians (84) et Montgiscard (31).

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées d'écrans interactifs et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés, documentation stagiaire.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation théorique et pratique des acquis est réalisée en continu lors des différentes mises en situation, à l'aide d'une grille individuelle d'évaluation et d'un QCM.

A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation et une Appréciation(*) du professionnalisme aux Travaux Sous Tension sont délivrés.

(*) Lorsque l'appréciation est positive, l'employeur, peut délivrer les niveaux d'habilitation en tant qu'exécutant B1T sur les ouvrages de type « EMERGENCE $\leq 35 \text{ mm}^2$ » pour :

- l'habillage de pièces nues sous tension,
- la connexion/déconnexion de conducteurs de section $\leq 35 \text{ mm}^2$,
- la connexion/déconnexion de matériel en fiche technique.

NOTA : Les CCPI sur panneau de comptage sont exclus de ce niveau d'habilitation.

Particularité d'habilitation de niveau B2T : préalablement à la délivrance d'une habilitation en tant que chargé de travaux, le nouvel apprenant devra suivre :

- . soit un module qualifiant dans les 24 mois suivant sa participation au module de base,
- . soit un recyclage au module de base entre 6 mois et 24 mois après le stage initial.

Validité : Passé le délai de 24 mois, un recyclage du module de base sera nécessaire pour accéder à un module qualifiant.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.